



PROJET ASSOCIATIF

Centre Maurice Begouën Demeaux

9 rue Franklin – BP 1057 - 76062 LE HAVRE CEDEX

Tél : 02 35 22 70 35 – Fax : 02 35 22 14 36

contact@cmbd.org

Le projet a été réalisé en 2018
par un groupe d'administrateurs
avec le souci de réaffirmer
les valeurs des CHRS et de
poursuivre l'engagement de ces
acteurs.



La Présidente,
Marie-Edith LACIRE

L'histoire de l'association

Le Centre Maurice Begouën Demeaux (CMBD) a été créé en 1956 par Maurice Begouën Demeaux à la demande d'un Juge pour Enfants.

1956

Après une période de bénévolat, le centre a engagé des travailleurs sociaux diplômés pour exercer des mesures de Tutelles aux Prestations Sociales Enfants (TPSE). Puis, à partir de 1980, l'association a élargi son activité aux mesures de Tutelle aux Prestations Sociales Adultes (TPSA), qui ont abouti à l'activité tutélaire actuelle : tutelle, curatelle et sauvegarde de justice avec mandat spécial.

En 1986, le CMBD a été sollicité pour effectuer des enquêtes sociales à la demande des Juges aux Affaires Familiales et des expertises psychologiques dans le cadre de procédures de divorce et de séparation.

1986

Très présent dans la protection juridique des majeurs, le CMBD est adhérent à la Fédération Nationale des Associations Tutélaires (FNAT) dont la volonté est de s'engager auprès d'une population fragilisée par la maladie, le handicap ou l'affaiblissement dû à l'âge, en respectant ses volontés, ses convictions religieuses, philosophiques et politiques.

Le respect de la personne et de sa vie privée
sont les socles de nos missions d'accompagnement.

Qui sommes-nous ?

Le siège de l'association est situé au 9 rue Franklin 76600 Le Havre.
L'accueil du public se fait 16 rue Paul Souday du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Le CMBD est une association loi 1901, qui a une mission de service public afin :

- D'aider les personnes et les familles dans le cadre des Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) et des mesures de protection judiciaire et juridique des majeurs : tutelle, curatelle, et sauvegarde.
- D'accompagner des personnes en difficulté sociale dans le cadre des Mesures d'Accompagnement Judiciaire.
- De mettre en œuvre les MASP 2 (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) sur les UTAS (Unités Territoriales d'Action Sociale) Le Havre Pointe de Caux et Entre Seine et Mer par délégation du Conseil Départemental.
- D'aider et accompagner les familles dans le cadre du soutien aux tuteurs familiaux.
- D'accompagner les familles lors de la mise en place et la gestion des mandats de protection future.
- De procéder à des enquêtes sociales, suivis de droit de visite et médiations familiales.
- De procéder à des expertises psychologiques.
- Et plus généralement de mettre en œuvre toute action éducative et sociale.



Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration du CMBD définit la stratégie et fixe les objectifs de l'association. La diversité d'origine professionnelle des membres du Conseil d'Administration permet de croiser les regards et les compétences.

La représentation des salariés au sein du Conseil d'Administration

Les statuts prévoient la possibilité d'inviter des représentants des salariés au Conseil d'Administration, avec voix consultative.

Les bénévoles

Il n'y a pas de bénévoles de terrain, la totalité des missions est exercée par des professionnels diplômés.

Les valeurs

Historiquement l'activité du CMBD a toujours eu un ancrage fort dans le champ social. A partir d'un mandat, l'association cherche dans la mesure du possible l'adhésion des usagers, en tenant compte de leur histoire, de leurs capacités, de leurs choix de vie et de leurs aspirations.

Le but de ses interventions est de proposer un accompagnement individualisé et spécifique afin de promouvoir l'autonomie.

L'association se veut humaniste, apolitique et laïque.

Elle est attachée à la promotion de la bienveillance, au respect de la personne, des engagements et des croyances de chacun.

Au centre du projet : la valorisation de la personne
et le développement de l'autonomie.

Les modalités d'actions

Accompagnement et gestion :
réponse technique aux besoins

**Les modalités
d'action de
l'association**

Observation des besoins
du territoire

Partenariat
et communication

Le cœur de métier :

- L'accompagnement social, administratif et budgétaire.
- La protection de l'enfance et de la famille.
- Le lien social.
- La solidarité.

La qualité du service rendu par le CMBD vient notamment du professionnalisme des équipes.

Il est cependant possible de trouver des complémentarités avec d'autres associations.

Le CMBD exécute une mission de service public. En outre, attentif aux évolutions du secteur, il peut avoir un rôle de veille, d'alerte et de transmission de ses propres réflexions et analyses.

Le CMBD est animé d'une volonté d'ouverture, d'efficacité, de perfectionnement, notamment par l'adhésion à des réseaux régionaux et nationaux et le développement de partenariats.

Les perspectives

Le CMBD est attentif aux évolutions du secteur et ouvert à de nouvelles perspectives et propositions.

A l'avenir, l'association peut être amenée à s'ouvrir à d'autres publics et d'autres missions entrant dans son champ de compétences.



Centre Maurice Begouën Demeaux

9 rue Franklin – BP 1057 - 76062 LE HAVRE CEDEX

Tél : 02 35 22 70 35 – Fax : 02 35 22 14 36

contact@cmbd.org